

Les Mesmes étaient des paysans de Mont-de-Marsan. Trois frères tirèrent la famille de l'obscurité : le *marquis* de Maigneville, le *comte* d'Avaux et Jean-Antoine d'Irval, *vicomte* de Vadenil. Ce dernier laissa entre autres enfants, le *marquis* de Givry et le *vicomte* de Neuchâtel dont le fils fut *marquis* de St-Etienne. Rien que ça de *marquis* !

Prenons les Phélipaux ; on y trouve deux *marquis* : de Taulay et de Châteauneuf

Le généalogiste Mangard avance qu'il y avait en 1788 au moins huit mille *marquis*, *comtes* et *barons*, dont deux mille au plus l'étaient légitimement ; quatre mille, bien dignes de l'être mais qui ne l'étaient que par tolérance abusive. Que dire des deux mille restant ?

Il est vrai, remarque quelque part St-Simon :

“ Que les titres de *comte* et de *marquis* sont tombés dans la poussière par la quantité de gens de rien et même sans terres qui les usurpent et par là tombés dans le néant, si bien que ceux qui sont *marquis* ou *comtes*, qu'ils ne permettent de leur dire, ont le ridicule d'être blessés qu'on leur donne ces titres en parlant d'eux. ”

Le 20 décembre, 1675, Madame de Sévigné, alors aux Rochers, écrivait à Bussy-Rabutin : “ Vous ne voulez plus qu'on vous appelle *comte*, et pourquoi, mon cher cousin ? Ce n'est pas mon avis ; je n'ai pas encore vu personne qui se soit trouvé déshonoré de ce titre. Les *comtes* de St-Aignan, de Sault, de Lude, de Grignan, de Fiesque, de Brancas, et mille autres l'ont porté sans chagrin. Il n'a point été profané comme celui de *marquis*. Quand un homme veut usurper un titre, ce n'est pas celui de *comte*, c'est celui de *marquis* qui est tellement gâté qu'en vérité je pardonne à ceux qui l'ont abandonné. ”